

L'enquête de la Banque du Canada auprès des responsables du crédit

Umar Faruqui, Paul Gilbert et Wendy Kei, département des Études monétaires et financières

- *Depuis 1999, la Banque du Canada réalise une enquête trimestrielle sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises.*
- *L'enquête de la Banque auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur l'évolution du coût du crédit aux entreprises et des modalités d'octroi des prêts non liées au prix durant le trimestre en cours, ainsi qu'à sonder les institutions financières sur la manière dont les fluctuations de la conjoncture économique ou financière influent sur les activités de prêt aux entreprises.*
- *L'analyse des résultats de l'enquête révèle l'existence d'une corrélation entre ceux-ci et la croissance future du crédit et des investissements réels des entreprises.*
- *Les données de l'enquête auprès des responsables du crédit complètent l'information concernant l'accès des entreprises au crédit obtenue en réponse à une question de l'enquête de la Banque sur les perspectives des entreprises. On constate une forte corrélation entre les résultats des deux enquêtes; la première évalue les conditions du crédit du point de vue du prêteur, et la seconde du point de vue de l'emprunteur.*

Les informations et les analyses provenant de sources variées ou de perspectives différentes constituent une part importante du large éventail de renseignements sur lequel la Banque du Canada s'appuie pour arrêter son taux directeur. Le suivi des divers facteurs susceptibles d'influer sur la croissance de la monnaie et du crédit, tel un changement dans la disposition des institutions financières à consentir des prêts, peut fournir des indications précieuses sur l'évolution future du crédit et de l'activité économique, d'où leur inclusion dans l'éventail de renseignements qu'étudie la Banque¹. Par ailleurs, les turbulences qui ont secoué dernièrement les marchés financiers à la suite de la crise des prêts hypothécaires à risque survenue aux États-Unis et des perturbations qu'a connues le marché du papier commercial adossé à des actifs ont fait ressortir à quel point il est important de surveiller de près la situation des marchés du crédit, y compris les conditions d'octroi des prêts aux entreprises.

La Banque du Canada entretient des relations régulières avec les institutions financières afin de rassembler l'information dont elle a besoin. Depuis 1999, elle effectue une enquête trimestrielle sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. L'enquête qu'elle mène auprès des responsables du crédit d'un groupe déterminé d'institutions lui permet de recueillir des données sur l'évolution, au cours du trimestre, du coût du crédit aux entreprises et des modalités d'octroi des prêts non liées au prix. Elle comporte aussi des questions supplémentaires visant à sonder les institutions

1. Pour un examen détaillé des éléments d'information et d'analyse utilisés dans la prise des décisions de politique monétaire, se reporter à Macklem (2002).

sur la manière dont les fluctuations de la conjoncture économique ou financière influent sur les activités de prêt aux entreprises. Les données de l'enquête auprès des responsables du crédit complètent l'information relative aux conditions d'octroi des prêts réunie au moyen de l'enquête de la Banque sur les perspectives des entreprises, qui est axée sur le point de vue de l'emprunteur².

L'enquête de la Banque vise à recueillir de l'information auprès des responsables du crédit d'un groupe déterminé d'institutions financières.

L'analyse des tendances des conditions du crédit aux entreprises présente plusieurs difficultés. Premièrement, les données sur les activités de prêt montrent la résultante — et non les causes fondamentales — de l'évolution du crédit. Par exemple, une accélération de la croissance des prêts aux entreprises peut tenir à une augmentation de la demande de crédit, à une plus grande disposition des bailleurs de fonds à consentir des prêts ou aux deux à la fois. Différentes avenues s'offriront alors aux responsables de la politique monétaire, selon que cette croissance du crédit témoigne d'une forte activité économique qui stimule la demande de prêts ou qu'elle reflète tout simplement un assouplissement des politiques de crédit des institutions financières ayant facilité l'endettement des entreprises. Deuxièmement, s'il est vrai que certaines données sur le coût du crédit aux entreprises sont accessibles au public, il existe peu de données publiées au Canada sur les modalités des prêts non liées au prix (comme la durée ou les clauses prévues au contrat de prêt). Pourtant, le suivi de l'évolution des modalités non liées au prix peut enrichir l'analyse des marchés du crédit autant sinon plus que celui de la dimension tarifaire.

2. Voir Martin (2004) et Martin et Papile (2004) pour une description générale du plan et du questionnaire de l'enquête sur les perspectives des entreprises, ainsi qu'une analyse de la corrélation des réponses avec les données économiques pertinentes. La question sur les conditions du crédit (dont l'énoncé figure à la note 13 du présent article) a été ajoutée au moment de la diffusion des résultats de l'enquête de l'hiver 2007-2008. Pour plus de renseignements, consulter le document intitulé *Note d'information sur les questions de l'enquête sur les perspectives des entreprises concernant la croissance passée des ventes et les conditions du crédit*, 14 janvier 2008, dans le site Web de la Banque, à l'adresse http://www.banqueducanada.ca/fr/bos/2008/hiver/bos_doc0108.pdf.

L'enquête de la Banque auprès des responsables du crédit est particulièrement utile pour résoudre la seconde difficulté, puisqu'elle vise à rassembler des données sur les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit aux entreprises au pays.

En octobre 2008, la Banque a commencé à publier les résultats de son enquête auprès des responsables du crédit afin de permettre aux analystes et aux acteurs du marché de disposer de renseignements potentiellement importants sur les conditions du crédit. La publication de ces données est conforme à la pratique des banques centrales d'autres grands pays (Encadré 1). Les résultats de l'enquête auprès des responsables du crédit et de l'enquête sur les perspectives des entreprises paraîtront simultanément dans les semaines précédant la diffusion du *Rapport sur la politique monétaire* et de la *Mise à jour du Rapport sur la politique monétaire*.

Le présent article décrit comment se déroule l'enquête et présente les questions posées aux prêteurs. Il explique également comment est établi le solde des opinions, en mettant en lumière les principales relations statistiques qui se dégagent des données rétrospectives de l'enquête.

Méthodologie

À la fin de chaque trimestre, les participants à l'enquête auprès des responsables du crédit doivent répondre à une série de questions types sur leurs pratiques de prêt à trois catégories d'entreprises : grandes sociétés, sociétés commerciales de taille moyenne et petites entreprises (voir les explications de l'Encadré 2). Ces questions portent principalement sur l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts. On demande en particulier aux institutions financières d'évaluer les *changements* qualitatifs survenus dans les pratiques de prêt (aspects tarifaire et non tarifaire) depuis le trimestre précédent et, s'il y a eu changement, d'indiquer le motif du resserrement ou de l'assouplissement des modalités (voir l'Encadré 2 pour plus de détails). Bien que les questions types soient demeurées à peu près les mêmes depuis 1999, première année de l'enquête, à chaque édition trimestrielle s'ajoutent une ou deux questions d'actualité qui visent à déterminer comment l'évolution de certains facteurs économiques ou financiers influe sur l'octroi de prêts aux entreprises³.

3. Dans l'enquête du premier trimestre de 2008, par exemple, on a demandé aux institutions financières quel impact la tourmente financière a eu sur leur coût de financement.

Encadré 1 : Les enquêtes des banques centrales sur les activités de prêt

Un certain nombre de banques centrales réalisent des enquêtes sur les conditions du crédit et en publient les résultats, dont la Réserve fédérale des États-Unis (depuis 1967), la Banque centrale européenne (depuis 2003), la Banque d'Angleterre (depuis 2007) et la Banque du Japon (depuis 2000).

Bien que l'enquête de la Banque du Canada auprès des responsables du crédit ait de nombreux points communs avec les enquêtes des autres banques centrales, elle s'en différencie à plusieurs égards. Par exemple, la taille de l'échantillon varie d'un pays à l'autre, selon la structure du marché bancaire. La Banque du Canada a sondé 11 institutions en avril 2008, tandis que la Banque centrale européenne (BCE) a sondé 113 banques dans les pays membres de la zone euro. De son côté, la Réserve fédérale américaine mène actuellement son enquête auprès de 56 banques nationales et de 21 succursales et agences de banques étrangères. Cela dit, en englobant plus de 60 % de l'activité de prêt aux entreprises des institutions financières au Canada, l'enquête de la Banque du Canada auprès des responsables du crédit se compare avantageusement à celles effectuées par la BCE et la Réserve fédérale^{1, 2}.

Les enquêtes des banques centrales se distinguent aussi entre elles par le type de renseignements demandés. En effet, l'enquête de la Banque du Canada n'aborde pas autant de sujets que celles des autres banques centrales. Ainsi, la Réserve fédérale américaine demande aux institutions financières des renseignements sur les prêts à la consommation, en plus des prêts aux entreprises, alors que l'enquête de la Banque d'Angleterre renferme des questions sur les conditions de crédit passées aussi bien que futures.

Malgré ces différences, l'usage généralisé des résultats des enquêtes sur les conditions du crédit des grandes banques centrales et leur large diffusion témoignent du rôle majeur que jouent ces données dans l'évaluation des conditions financières et la conduite de la politique monétaire.

1. Au Canada, l'activité de prêt aux entreprises des institutions financières est définie comme la somme des prêts à court et à long terme aux entreprises, des prêts hypothécaires sur immeubles non résidentiels, des créances résultant du crédit-bail, des acceptations bancaires et des prêts aux entreprises en monnaies étrangères consentis par les banques commerciales et les institutions financières non bancaires.

2. Driver (2007) présente une description sommaire du champ d'observation des enquêtes de la BCE et de la Réserve fédérale.

On demande aux institutions financières d'évaluer les changements qualitatifs survenus dans les pratiques de prêt (aspects tarifaire et non tarifaire).

À l'heure actuelle, onze institutions financières participent à l'enquête auprès des responsables du crédit⁴. Les cadres responsables de l'octroi des prêts aux trois catégories d'entreprises dans chaque institution sont normalement chargés de répondre au questionnaire. L'enquête a lieu durant les deux semaines précédant la fin du trimestre civil⁵. Auparavant, la Banque effec-

tuait l'enquête un peu après la fin du trimestre, mais elle a décidé d'avancer le moment de l'enquête pour que la publication des résultats coïncide avec celle des résultats de l'enquête sur les perspectives des entreprises.

L'enquête se déroule en trois étapes. Le personnel de la Banque du Canada met d'abord au point, au terme de consultations internes, les questions d'actualité qu'il désire ajouter au questionnaire de la prochaine enquête et fait parvenir ce dernier aux institutions financières participantes. Après réception des questionnaires dûment remplis, le personnel de la Banque communique avec chaque institution pour discuter de l'information qu'elle a fournie. Ces échanges sont importants, car ils permettent aux répondants de préciser leur pensée ou de nuancer leurs réponses, ainsi qu'au personnel de la Banque de poser des questions complémentaires afin de mieux comprendre l'évolution des conditions du crédit aux entreprises. Enfin, une fois les données de l'enquête regroupées en vue de préserver l'anonymat des répondants, les résultats sont communiqués à la direction de la Banque, puis diffusés dans le site Web de l'institution.

4. La composition de l'échantillon de l'enquête est demeurée essentiellement la même depuis 1999.

5. Par exemple, l'enquête du troisième trimestre de 2008 a été menée dans la deuxième quinzaine de septembre.

Encadré 2 : Question de l'enquête sur les conditions d'octroi des prêts aux entreprises

Dans l'enquête auprès des responsables du crédit, on pose la question suivante aux institutions financières : « Comment les normes générales de votre institution en matière d'octroi de crédit (c.-à-d. son seuil de tolérance au risque) et ses modalités d'approbation du crédit ont-elles évolué au cours des trois derniers mois? »

Les répondants indiquent alors s'ils ont durci leurs pratiques, les ont assouplies ou les ont maintenues telles quelles par rapport à chacun des aspects suivants :

- 1) coût du crédit (écarts par rapport aux taux de base des prêts bancaires, frais);
- 2) normes générales;
- 3) limites d'affectation des capitaux;
- 4) modalités du crédit (garanties, clauses, etc.).

Cette question porte aussi bien sur les prêts aux grandes sociétés que sur les prêts aux sociétés commerciales de taille moyenne et aux petites entreprises. En ce qui concerne les deux derniers types de prêts, les réponses sont réparties en cinq régions : Colombie-Britannique, Prairies, Ontario, Québec et provinces de l'Atlantique.

On différencie les grandes sociétés, les sociétés commerciales de taille moyenne et les petites entreprises par la taille des prêts qui leur sont accordés. La ventilation suggérée est la suivante : grande société — plus de 50 millions de dollars; société commerciale — de 2 à 50 millions de dollars; petite entreprise — moins de 2 millions de dollars. Les participants à l'enquête peuvent répondre en se fondant sur la ventilation utilisée dans les rapports internes de l'entreprise, laquelle peut différer de celle proposée.

Données tirées de l'enquête

Les réponses à l'enquête auprès des responsables du crédit sont résumées dans les graphiques 1 et 2 ci-après⁶. Au niveau d'agrégation le plus haut, l'enquête fournit des renseignements sur les conditions générales d'octroi des prêts aux entreprises (Graphique 1). Cette mesure globale peut être décomposée en deux dimensions : modalités des prêts liées au prix et modalités non tarifaires (Graphique 2). La première dimension est mesurée au moyen des réponses données à la sous-question 1 figurant dans l'Encadré 2, tandis que la seconde est mesurée selon la méthode suivante : si, à n'importe quelle des sous-questions 2 à 4, une institution répond que les conditions d'octroi des prêts ont été resserrées (ou assouplies), on en déduit qu'il y a eu resserrement

6. Chaque trimestre, la Banque publie une brève analyse des résultats de l'enquête, accompagnée des deux graphiques en question et des séries temporelles correspondantes, dans son site Web (à l'adresse <http://www.banqueducanada.ca>).

Graphique 1
Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises*



* Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne du solde des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

(ou assouplissement) des modalités non tarifaires des prêts⁷. Dans les paragraphes qui suivent, la méthode servant à établir les résultats présentés dans les graphiques 1 et 2 est exposée à grands traits.

La première étape consiste à calculer le solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires d'octroi des prêts pour chacune des catégories d'entreprises interrogées : grandes sociétés, sociétés commerciales de taille moyenne et petites entreprises. Le solde des opinions est défini comme la différence entre le pourcentage pondéré des opinions allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement, où le poids de chaque répondant est déterminé par la part de marché correspondante⁸.

*Le solde des opinions est défini
comme la différence entre le
pourcentage pondéré des opinions
allant dans le sens d'un resserrement
et le pourcentage pondéré de celles qui
inclinent vers un assouplissement.*

La deuxième étape est d'établir le solde global des opinions pour chacune des dimensions — tarifaire et non tarifaire — des conditions du crédit (Graphique 2). Il s'agit en fait de calculer, pour chaque dimension, la moyenne simple du solde des opinions pour les grandes sociétés, les sociétés commerciales et les petites entreprises⁹. Enfin, pour déterminer les conditions générales d'octroi des prêts aux entreprises, on prend simplement la moyenne des dimensions tarifaire et non tarifaire (Graphique 1).

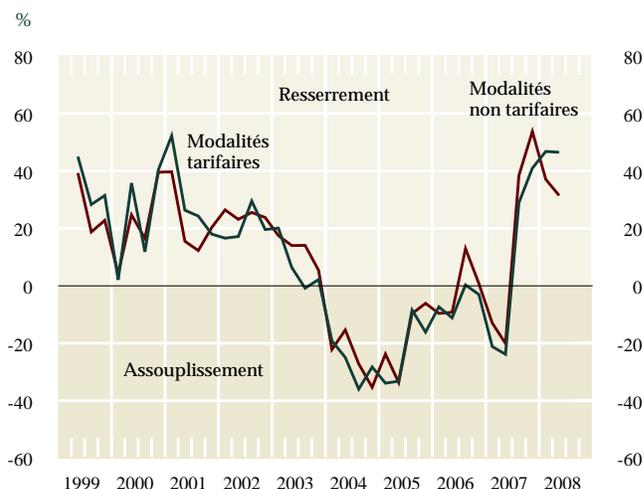
En ce qui concerne les résultats de l'enquête (conditions générales du crédit aux entreprises et modalités

7. Si, pour plus d'une des trois sous-questions se rapportant aux modalités non liées au prix (soit 2 à 4), une institution répond que les conditions du crédit ont été resserrées (assouplies), on conclura aussi à un resserrement (assouplissement) général des modalités non tarifaires des prêts. Dans l'éventualité plutôt rare où un répondant indiquerait un resserrement (assouplissement) pour l'une de ces trois sous-questions et un assouplissement (resserrement) pour une autre, on fera un bilan net des réponses.

8. Les pondérations sont actualisées une fois l'an au moyen des données régionales sur les prêts aux sociétés commerciales et aux petites entreprises et des données nationales sur les prêts aux grandes sociétés.

Graphique 2

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts*



Nota : Chaque série représente la moyenne simple du solde des opinions des institutions financières pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

* Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement.

tarifaires et non tarifaires des prêts), un solde des opinions positif correspond à un resserrement net des conditions du crédit, tandis qu'un solde négatif signifie un assouplissement des conditions. Par construction, le solde des opinions varie toujours de - 100 à + 100. Une concentration des réponses à l'une ou l'autre des extrémités de cet intervalle indiquerait que tous les répondants s'entendent sur la direction du changement dans les conditions d'octroi des prêts aux entreprises. La mesure indique uniquement la direction du changement et le degré de consensus; elle ne dit rien sur son ampleur.

9. Selon les résultats des enquêtes antérieures, les conditions du crédit aux grandes sociétés varient davantage que celles du crédit aux sociétés commerciales et aux petites entreprises. Il serait certes préférable d'utiliser une moyenne pondérée pour regrouper les résultats, mais les limites inhérentes aux données nous obligent à recourir à une simple moyenne. Comme le volume des prêts consentis aux grandes sociétés est beaucoup plus élevé que celui des prêts octroyés aux sociétés commerciales et aux petites entreprises, l'utilisation d'une simple moyenne tend à sous-pondérer les conditions du crédit aux grandes sociétés. Toutefois, notre analyse indique que la méthode d'agrégation retenue a, en définitive, peu d'incidence sur le solde des opinions.

Tableau 1

Corrélation entre le solde global des opinions selon l'enquête et les taux de croissance du crédit et de l'investissement

Taux de croissance en glissement annuel	Trimestre												
	$t-2$	$t-1$	t	$t+1$	$t+2$	$t+3$	$t+4$	$t+5$	$t+6$	$t+7$	$t+8$	$t+9$	$t+10$
Investissements réels des entreprises	-0,53*	-0,56*	-0,54*	-0,50*	-0,52*	-0,56*	-0,67*	-0,65*	-0,59*	-0,42*	-0,25	-0,14	-0,04
Ensemble des crédits aux entreprises	0,54*	0,39*	0,20	-0,06	-0,24	-0,36*	-0,40*	-0,39*	-0,42*	-0,49*	-0,55*	-0,58*	-0,63*
Crédit bancaire aux entreprises	0,19	0,11	0,01	-0,19	-0,39*	-0,55*	-0,66*	-0,66*	-0,69*	-0,75*	-0,78*	-0,77*	-0,78*

Nota : La période retenue pour l'analyse de corrélation entre les résultats de l'enquête et les données relatives aux investissements réels des entreprises va du deuxième trimestre de 1999 au premier trimestre de 2008. Dans le cas des chiffres de l'ensemble des crédits aux entreprises et du crédit bancaire aux entreprises, la période étudiée s'étend du deuxième trimestre de 1999 au deuxième trimestre de 2008.

* Le coefficient de corrélation, en valeur absolue, est supérieur au quotient de deux par la racine carrée du nombre d'observations (valeur repère au-delà de laquelle on considère souvent que la corrélation entre les séries est significativement différente de zéro à un seuil de 5 %). S'il est vrai que, dans le cas présent, les hypothèses techniques sont violées, l'exercice donne néanmoins une idée approximative de l'importance des corrélations.

Les résultats de l'enquête peuvent-ils servir d'indicateur avancé de l'activité économique?

Dans l'ensemble, le profil d'évolution historique des conditions du crédit établi à partir de l'enquête auprès des responsables du crédit cadre avec notre compréhension générale du cycle de crédit au Canada. Les graphiques 1 et 2 montrent que, durant le ralentissement économique observé au début de la présente décennie, les conditions du crédit (représentées par le solde des opinions) se sont durcies. On note également un assouplissement de ces conditions entre 2004 et 2006, puis un resserrement dans le sillage de la tourmente qui secoue les marchés financiers depuis le milieu de 2007.

Comme les résultats de l'enquête visent notamment à nous renseigner sur l'évolution future des décisions d'emprunt et d'investissement des entreprises, nous avons examiné leurs corrélations avec les indicateurs de l'activité économique et financière au Canada. Le Tableau 1 donne la corrélation entre le solde global des opinions et les taux de croissance en glissement annuel de trois variables économiques et financières : les investissements des entreprises, l'ensemble des crédits aux entreprises et le crédit bancaire aux entreprises. Pour les besoins de la présente analyse, les investissements des entreprises se composent des investissements réels en infrastructures et en matériel¹⁰. L'ensemble des crédits aux entreprises com-

prend tous les emprunts du secteur non financier au Canada, y compris les capitaux levés sur les marchés de capitaux (c'est-à-dire les émissions d'actions et d'obligations des sociétés)¹¹. Enfin, le crédit bancaire aux entreprises est la portion de l'ensemble des crédits aux entreprises consentie aux sociétés non financières par les banques commerciales¹². Le Graphique 3 montre les résultats de l'enquête ainsi que les taux de croissance des variables définies ci-dessus.

L'analyse de corrélation porte sur les taux de croissance en glissement annuel du crédit et de l'investissement, puisque l'on s'attend à ce que l'évolution des conditions du crédit influe sur les décisions économiques et financières des entreprises durant plusieurs trimestres ou à des trimestres différents (Graphique 3). L'utilisation de taux de croissance en glissement annuel suppose également que la croissance du crédit et de l'investissement intègre une information tant rétrospective (c.-à-d. connue) que prospective (inconnue) jusqu'au trimestre $t+3$; au-delà de ce trimestre, les taux de croissance en glissement annuel ne véhiculent aucune information connue. Comme l'enquête de la Banque est encore trop récente pour que l'on puisse calculer des corrélations avec fiabilité, les résultats

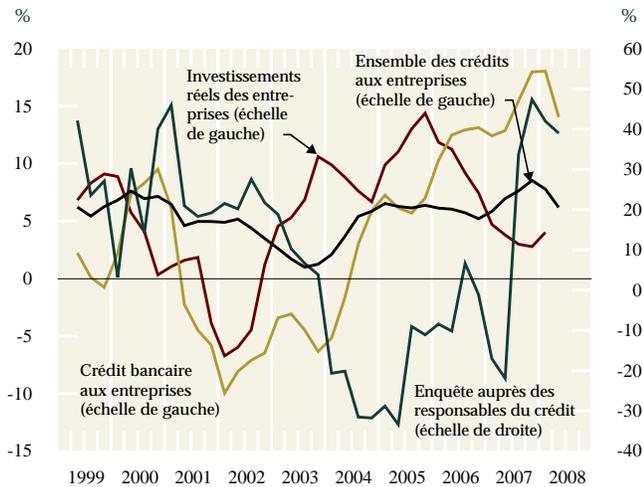
11. Série v122647 de la Banque du Canada, convertie de mensuelle à trimestrielle par le calcul de la moyenne des valeurs mensuelles (Banque du Canada, *Statistiques bancaires et financières*, diverses livraisons)

12. Séries v122645, v122634, v122649, v122656 et v122661, converties de mensuelles à trimestrielles par le calcul de la moyenne des valeurs mensuelles (Banque du Canada, diverses livraisons)

10. Source : Série v1992144 de Statistique Canada

Graphique 3

Taux de croissance en glissement annuel du crédit et de l'investissement et résultats de l'enquête auprès des responsables du crédit



présentés ci-dessous doivent être reçus avec prudence, a fortiori pour les horizons éloignés.

L'analyse révèle, comme prévu, une corrélation négative entre les données : les périodes de resserrement des conditions du crédit sont corrélées avec les réductions futures des taux de croissance des investissements des entreprises, de l'ensemble des crédits aux entreprises et du crédit bancaire aux entreprises. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, les corrélations sont le plus élevées pour la portion des crédits aux entreprises octroyée par les institutions bancaires (Tableau 1). En outre, ces corrélations augmentent régulièrement et demeurent fortes sur tout l'horizon étudié. La relation entre les résultats de l'enquête auprès des responsables du crédit et le taux de croissance de l'ensemble des crédits aux entreprises est un peu moins étroite, peut-être parce que l'enquête concerne uniquement les prêts accordés par les institutions financières, lesquels constituent une faible part de l'ensemble du marché du crédit aux entreprises. Enfin, les corrélations entre les résultats de l'enquête et le taux de croissance futur des investissements des entreprises sont assez élevées, en particulier à l'horizon d'un an environ ($t + 4$). De façon générale, l'analyse de corrélation indique que les résultats de l'enquête auprès des responsables du crédit nous renseignent utilement sur l'évolution future des investissements et la disponibilité du crédit aux entreprises.

Les conditions du crédit vues à travers le prisme des deux enquêtes

L'enquête auprès des responsables du crédit considère l'emprunt sous l'angle de l'offre : les conditions du crédit aux entreprises y sont en effet envisagées du point de vue du prêteur. De son côté, l'enquête sur les perspectives des entreprises sonde les entreprises sur la disponibilité du crédit, entre autres points, et aborde donc la question sous l'angle de la demande, c'est-à-dire du point de vue de l'emprunteur¹³. Les renseignements fournis par ces deux enquêtes sur les conditions du crédit au Canada se trouvent ainsi complémentaires.

Avant de se livrer à une comparaison des résultats des deux enquêtes, il convient de signaler quelques autres différences entre elles au chapitre de la méthodologie, plus particulièrement en ce qui a trait à la période de référence, à la pondération et au champ d'observation — encore que ces différences aient peu influé sur la comparabilité des résultats. Premièrement, l'enquête auprès des responsables du crédit se limite aux prêts octroyés aux entreprises par les institutions financières, principalement les banques, tandis que l'enquête sur les perspectives des entreprises englobe toutes les sources de financement des entreprises¹⁴. Deuxièmement, si les deux enquêtes s'intéressent à l'évolution des conditions du crédit au cours des trois mois précédents, elles ne se déroulent pas tout à fait en même temps, de sorte que les périodes de référence ne sont pas identiques. Ainsi, l'enquête auprès des responsables du crédit est réalisée en deux semaines, près de la fin du trimestre étudié, tandis que les interviews de l'enquête sur les perspectives des entreprises débutent au milieu du trimestre et s'étalent sur trois ou quatre semaines, ce qui implique que la période de référence de trois mois chevauche le trimestre précédent. Enfin, pour ce qui est du calcul des soldes d'opinions, les réponses des 11 institutions prêteuses à l'enquête auprès des responsables du crédit sont pondérées en

13. La question de cette enquête concernant les conditions du crédit est formulée ainsi : « Quelles modifications les modalités de financement ont-elles subies au cours des trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents? (Par exemple, est-ce que les banques ont modifié l'écart entre le taux directeur et le taux commercial ou le montant des garanties exigées sur les prêts, ou est-ce que les marchés des capitaux acceptent davantage/moins les nouvelles émissions de titres de dette ou d'actions?) »

14. Les réponses fournies à la question de l'enquête sur les perspectives des entreprises renseignent non seulement sur les prêts octroyés par les institutions financières, mais aussi sur l'évolution des marchés de capitaux et d'actions et les événements qui touchent plus particulièrement l'entreprise.

fonction de la part de marché de chaque institution au Canada, tandis que celles des 100 entreprises qui participent à l'autre enquête reçoivent toutes une pondération égale¹⁵.

Les points de similitude et les différences entre les deux enquêtes donnent à penser que celles-ci ne fourniront pas une information identique, même si l'on s'attend à ce que les résultats présentent des profils comparables.

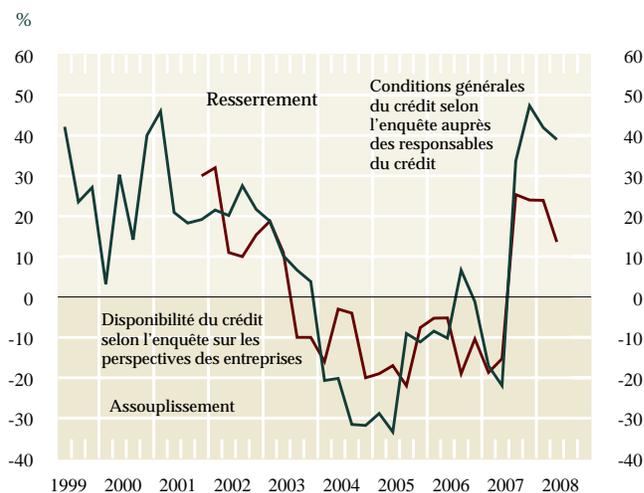
Le Graphique 4 montre que, malgré ces différences méthodologiques, le solde des opinions concernant la disponibilité du crédit (enquête sur les perspectives des entreprises) et le solde des opinions concernant les conditions du crédit (enquête auprès des responsables du crédit) évoluent sensiblement de la même manière durant la période commune étudiée (2001T4-2008T2). Le coefficient de corrélation des deux séries est de 0,8, ce qui témoigne d'une relation contemporaine fortement positive. Les indicateurs des deux enquêtes devraient donc fournir des renseignements très semblables sur l'activité économique future. L'on s'attendrait normalement à ce que la combinaison d'informations provenant de diverses séries soit plus utile que l'information tirée d'une seule série à la fois (voir, par exemple, Gilbert et Meijer, 2006), a fortiori lorsque les échantillons sont d'aussi petite taille qu'ici. Toutefois, cette question déborde le cadre du présent article.

Si l'on veut comparer l'information que fournissent ces deux séries de données sur l'évolution future du crédit et de l'activité économique, il est instructif

15. Ces 100 entreprises sont sélectionnées de manière à ce que la composition géographique et sectorielle de l'échantillon s'apparente à celle du produit intérieur brut du secteur des entreprises et à ce que des entreprises de toutes tailles soient représentées. Cette façon de procéder permet d'atteindre les mêmes objectifs que la pondération.

Graphique 4

Comparaison des résultats des deux enquêtes concernant les conditions du crédit et la disponibilité du crédit*



* Les données de l'enquête auprès des responsables du crédit débutent au deuxième trimestre de 1999, et celles de l'enquête sur les perspectives des entreprises, au quatrième trimestre de 2001.

d'examiner les corrélations entre ces séries, d'une part, et le crédit bancaire aux entreprises et les investissements des entreprises, d'autre part. Là encore, la prudence est de mise, car les intervalles de confiance autour des coefficients de corrélation sont larges en raison de la faible taille des échantillons, et ils s'élargissent de surcroît à mesure que s'éloigne l'horizon.

Le Tableau 2 présente les corrélations entre les résultats des deux enquêtes et les taux de croissance futurs en glissement annuel du crédit bancaire aux entreprises pour la période commune étudiée (2001T4-2008T2).

Tableau 2

Corrélation entre les résultats des enquêtes et les valeurs futures du taux de croissance en glissement annuel du crédit bancaire aux entreprises (2001T4-2008T2)

	Trimestre								
	t	t + 1	t + 2	t + 3	t + 4	t + 5	t + 6	t + 7	t + 8
Enquête auprès des responsables du crédit	0,01	-0,14	-0,33	-0,55*	-0,69*	-0,68*	-0,70*	-0,73*	-0,75*
Enquête sur les perspectives des entreprises	-0,18	-0,27	-0,45*	-0,67*	-0,85*	-0,83*	-0,79*	-0,76*	-0,79*

* Le coefficient de corrélation, en valeur absolue, est supérieur au quotient de deux par la racine carrée du nombre d'observations (valeur repère au-delà de laquelle on considère souvent que la corrélation entre les séries est significativement différente de zéro à un seuil de 5 %). S'il est vrai que, dans le cas présent, les hypothèses techniques sont violées, l'exercice donne néanmoins une idée approximative de l'importance des corrélations.

Tableau 3

Corrélation entre les résultats des enquêtes et les valeurs futures du taux de croissance en glissement annuel du crédit bancaire aux entreprises (2001T4-2008T2)

	Trimestre								
	<i>t</i>	<i>t</i> + 1	<i>t</i> + 2	<i>t</i> + 3	<i>t</i> + 4	<i>t</i> + 5	<i>t</i> + 6	<i>t</i> + 7	<i>t</i> + 8
Enquête auprès des responsables du crédit	-0,61*	-0,58*	-0,58*	-0,52*	-0,52*	-0,40*	-0,20	0,07	0,32
Enquête sur les perspectives des entreprises	-0,72*	-0,73*	-0,64*	-0,47*	-0,28	-0,15	-0,08	0,08	0,31

Nota : Comme les données relatives au taux de croissance des investissements des entreprises ont été mises à jour, les coefficients de corrélation présentés dans ce tableau pour l'enquête sur les perspectives des entreprises diffèrent légèrement de ceux indiqués dans la *Note d'information sur les questions de l'enquête sur les perspectives des entreprises concernant la croissance passée des ventes et les conditions du crédit*.

* Le coefficient de corrélation, en valeur absolue, est supérieur au quotient de deux par la racine carrée du nombre d'observations (valeur repère au-delà de laquelle on considère souvent que la corrélation entre les séries est significativement différente de zéro à un seuil de 5 %). S'il est vrai que, dans le cas présent, les hypothèses techniques sont violées, l'exercice donne néanmoins une idée approximative de l'importance des corrélations.

La corrélation est élevée dans les deux cas, bien qu'elle le soit davantage dans le cas de l'enquête sur les perspectives des entreprises, surtout pour les trimestres *t* + 2 à *t* + 5. Le Tableau 3 fait état des corrélations entre les résultats des deux enquêtes et les taux de croissance futurs des investissements des entreprises. Dans ce cas-ci, les données de l'enquête sur les perspectives des entreprises sont plus fortement corrélées avec la variable étudiée pour les trimestres *t* à *t* + 2, tandis que celles de l'enquête auprès des responsables du crédit affichent une corrélation plus étroite avec elle aux trimestres *t* + 3, *t* + 4 et *t* + 5.

Conclusion

L'enquête de la Banque du Canada auprès des responsables du crédit fournit des renseignements sur l'évo-

lution du coût du crédit aux entreprises et des modalités non tarifaires d'octroi des prêts du point de vue du prêteur — information utile pour analyser les tendances du marché du crédit.

Les résultats de l'enquête ont été publiés pour la première fois en octobre 2008. Chaque trimestre, la Banque fera paraître une mise à jour du solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises et leurs aspects tarifaire et non tarifaire. Cette information sera diffusée en même temps que les résultats de l'enquête de la Banque sur les perspectives des entreprises, soit juste avant la parution du *Rapport sur la politique monétaire* et de la *Mise à jour du Rapport sur la politique monétaire*.

Ouvrages et articles cités

Banque du Canada. *Statistiques bancaires et financières*, diverses livraisons. Internet : <http://www.banque.ducanada.ca/fr/bfsgen-f.html>.

Driver, R. (2007). « The Bank of England Credit Conditions Survey », *Quarterly Bulletin*, Banque d'Angleterre, 3^e trimestre, p. 389-401.

Gilbert, P., et E. Meijer (2006). *Money and Credit Factors*, document de travail n^o 2006-3, Banque du Canada.

Macklem, T. (2002). « Les éléments d'information et d'analyse préalables à la prise des décisions de politique monétaire », *Revue de la Banque du Canada*, été, p. 11-19.

Martin, M. (2004). « L'enquête de la Banque du Canada sur les perspectives des entreprises », *Revue de la Banque du Canada*, printemps, p. 3-19.

Martin, M., et C. Papile (2004). *The Bank of Canada's Business Outlook Survey: An Assessment*, document de travail n^o 2004-15, Banque du Canada.